

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 16 JANVIER 2014

Le compte-rendu du 28 novembre 2013 appelle une observation, Monsieur Christian GOIN, élu référent souligne que l'Association Forme et Santé, contrairement à ce qui a été écrit, n'augmentera pas le prix des licences. Après cette correction, le compte-rendu du 28 novembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

AMBROISIE - BILAN

Monsieur Henri BONNET, référent ambroisie sur la Commune de PEAUGRES, fait le bilan de la campagne 2013, autour de plusieurs thèmes : la connaissance des lieux, la localisation des secteurs à risque, la définition d'un plan de lutte, les actions menées et les résultats obtenus.

Monsieur BONNET a souligné et remercié vivement les correspondants de presse qui ont relayé avec effet l'information auprès du public.

Le pic majeur s'est situé entre le 13 et le 20 septembre dernier avec un taux de 11 471 particules/m³ d'air.

Tous les peaugrois et les agriculteurs doivent rester vigilants et entreprendre tous les moyens nécessaires à l'éradication de cette plante nocive à la santé.

TRAVAUX SUR LE PONT DE SERRIERES

Monsieur le Maire relate les différentes réunions préalables aux travaux sur le Pont de SERRIERES et notamment les discussions sur la fermeture complète du pont ou le maintien de la circulation sur 1 voie. Le maître d'ouvrage est le Conseil Général de l'Isère. Les travaux consistent dans une portée de 185 m au niveau du pont, des joints sont déchaussés, une bielle est à changer, des butteés sont à remplacer. Ces travaux sont conséquents et impacteront les déplacements des usagers de la route. Les acteurs du commerce local et du tourisme (SAFARI de PEAUGRES, Camping de FELINES), ont été associés à ces rencontres. La 1ère formule : fermeture complète du pont sur 1 semaine puis sens unique de circulation générerait un délai supplémentaire de travaux d'un mois 1/2 avec des coupures ponctuelles. La solution retenue par le Conseil Général est celle de la fermeture générale du 14 juillet au 15 août. Une communication sera faite par le biais du site pour informer tous les usagers de ce pont.

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU

Le Cabinet INTERSTICE a débuté sa mission d'étude en vue de la préparation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme destinée à modifier deux emplacements réservés (l'un à supprimer, l'autre à réduire).

Monsieur Alain CRESCINI relate les différentes rencontres avec les propriétaires fonciers des périmètres concernés.

Monsieur le Maire revient sur les problèmes d'interprétation du PLU dans l'instruction des autorisations de constructions dans les zones AUC1 qui aujourd'hui ont la desserte d'assainissement et doivent être soumises au règlement des zones UC.

La loi permet depuis décembre 2013 d'exonérer de la taxe d'aménagement les abris de jardins soumis à déclaration préalable. Délibération à l'unanimité.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Madame Nicole ARCHIER prend la parole et relate les différentes rencontres avec les élus, les écoles, les représentants de parents d'élèves, les associations. Une concertation est engagée entre plusieurs communes, PEAUGRES serait en alternance avec FELINES/VINZIEUX. Les écoles privées sous contrat n'ont pas d'obligation. L'école des Tamaris ne souhaite pas s'engager cette année. Le projet déposé début décembre a été validé par l'Inspection d'académie. L'organisation envisagée est la suivante :

- cours de 8 h 30 à 11 h 30 du lundi au vendredi
- fin des cours à 16 h 30 les lundis et jeudis
- fin des cours à 15 h 00 les mardis et vendredis suivi du TAP (Temps Activités Périscolaires) jusqu'à 16 h 30.

Les mairies doivent construire avec tous les acteurs (élus, parents d'élèves, associations, ATSEM...). Les communes de FELINES et de PEAUGRES sont assistées par Maxime GOUTAGNEUX, animateur jeunesse du SIVU enfance et jeunesse qui apporte ses compétences pour monter le P.E.D.T. Projet Educatif De Territoire.

Le retour des cours le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 pour l'Ecole Les Champs Fleuris pose la question de l'occupation partagée des locaux avec le Centre de Loisirs.

Monsieur le Maire souligne que les Communes n'ont pas le choix et doivent mettre en œuvre cette réforme initiée par l'Etat. Il remercie vivement Madame Nicole ARCHIER pour son investissement dans ce dossier depuis son origine.

EDUCATION ROUTIERE

Les séances de prévention routière auprès des enfants des 2 écoles peaugroises ne sont plus organisées depuis 2012 compte tenu de l'absence de moyens de la Gendarmerie.

Une association d'éducation routière composée de 21 bénévoles retraités propose d'intervenir auprès des élèves de maternelles des deux écoles. Une cotisation annuelle est demandée à hauteur de 0 € 30/habitant pour l'adhésion 2014. L'avis des équipes enseignantes sera demandé, les élus souhaitent que cette initiation soit faite dans le cadre pédagogique.

COURRIER MELTING NOTES

Monsieur le Maire fait part d'un courrier reçu de l'Association Melting Notes en remerciement pour la subvention allouée en 2013.

GARANTIES D'EMPRUNT – HABITAT DAUPHINOIS

Monsieur Alain CRESCINI fait part du courrier reçu de la Société HABITAT DAUPHINOIS sollicitant la mairie de PEAUGRES pour la garantie des 4 emprunts contractés pour la réalisation de villas locatives à PEAUGRES. Ces prêts souscrits à la Caisse des Dépôts et Consignations

bénéficient de la garantie d'emprunt par le Conseil Général à hauteur de 5 %, la garantie demandée à la Commune de PEAUGRES porte sur 95 % des prêts. Délibération à l'unanimité.

CONTRAT D'ASSURANCES - SOFCAP

Le contrat de prévoyance souscrit à la SOFCAP (CNP) est arrivé à échéance le 31 décembre 2013. Le Centre de Gestion de l'Ardèche a lancé une nouvelle consultation. La SOFCAP propose de garantir les risques suivants : décès, accident de service et maladie imputable au service, longue maladie, maladie de longue durée, maternité/adoption, paternité, maladie ordinaire, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, infirmité de guerre, invalidité temporaire au taux de 6.65 % avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire et remboursement des indemnités journalières à hauteur de 90 %. Le conseil municipal est favorable au renouvellement de ce contrat qui couvre la Commune pour les agents permanents (titulaires ou stagiaires). immatriculés à la CNRACL. Délibération à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat (date d'effet au 1^{er} janvier 2014 pour une durée de 4 ans).

ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES – OUVERTURE DES CREDITS 2014

Monsieur Alain CRESCINI présente au Conseil Municipal les états des dépenses engagées non mandatées au titre de l'exercice comptable 2013. Cet état correspond au budget principal de la commune et budgets annexes. Il est relatif à des travaux ou fournitures commandés et facturés sur l'exercice 2013 mais non mandatés ou des travaux ou fournitures commandés en 2013 dont la facture n'a pas encore été reçue.

De plus, il convient de solliciter l'ouverture de crédits pour 2014 afin de pouvoir mandater les factures d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2014 et budgets annexes et ce, dans la limite de 25 % des sommes budgétées en investissement en 2013, année N-1. Délibération à l'unanimité.

LOGEMENT D'URGENCE

Une famille peaugroise a été relogée en urgence le dimanche 05 janvier à la cure de PEAUGRES compte tenu des dommages électriques subis par leur habitation en raison de la foudre. Un bail précaire est rédigé jusqu'à la réparation de leur habitation.

DIVERS

- Monsieur le Maire souhaite remercier Monsieur JUNIQUE de SAUR, interlocuteur efficace de la société fermière du réseau d'assainissement. Les problèmes recensés ont été résolus.

- Monsieur Alain CRESCINI informe d'une rencontre récente avec Monsieur MENDES qui s'interroge sur les modalités de cession de terrain Route du Replat, nécessaire aux manœuvres du camion de collecte des ordures ménagères. Il est confirmé qu'il s'agit bien d'une cession gratuite.

Prochain conseil : le jeudi 27 février 2014 à 20 h 00

Séance levée à 22 h 30.

